

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 V238 Vœu relatif à la pratique féminine du cyclisme

Le Conseil de Paris,

Considérant qu'une étude de la métropole de Bordeaux démontre que les femmes représentent 38% des cyclistes et qu'elle ne sont plus que 22% la nuit ;

Considérant que l'occupation de l'espace public par les cyclistes constitue un miroir significatif des inégalités entre les femmes et les hommes ;

Considérant que des études montrent que les femmes ont moins recours au vélo car s'y sentant moins en sécurité et que la Ville travaille à faire évoluer l'espace public pour y offrir un environnement de qualité et appropriable par toutes et tous en pleine sérénité ;

Considérant qu'il est démontré que la pratique du vélo constitue un vecteur d'autonomie et d'indépendance, notamment pour les femmes ;

Considérant que la pratique du vélo pour se déplacer est à considérer comme une activité physique régulière, propice à une meilleure santé ;

Considérant que les femmes ont une utilisation plus importante des vélos-cargos, dans leurs déplacements dits chaînés et induisant des arrêts fréquents ;

Considérant que les femmes sollicitent également plus le vélo électrique dans une perspective pratique et sécuritaire ;

Considérant que des marches exploratoires en non-mixité sont organisées dans le cadre de la révision du PLU pour évaluer la perception de l'espace public par les femmes, permettant ainsi une analyse genrée de la ville, qui a démontré toute son utilité ;

Considérant la mise en place par la Ville de Paris d'un budget sensible au genre et l'attente qu'il crée quant au déploiement d'actions dédiées significatives, parmi lesquelles la promotion de la pratique cycliste féminine peut bien sûr compter.

Sur proposition de Raphaëlle RÉMY-LELEU, Fatoumata KONÉ, Corine FAUGERON, Douchka MARKOVIC et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris (GEP),

Émet le vœu que :

- travaille sur les freins à la pratique du vélo par les femmes et en identifie les causes, en mettant en place des balades expérimentales en non-mixité ;
- mène des actions de communication et de sensibilisation à la pratique du vélo par les femmes, en s'appuyant, notamment, sur les vélo-écoles, les ateliers d'auto-réparation et autres ateliers de remise en selle ;
- sensibilise les femmes aux aides à l'achat de vélos cargos et électriques existantes, qui restent aujourd'hui davantage plébiscitées par les hommes ;
- prenne en compte la question du genre dans les aménagements cyclables en prévoyant des pistes cyclables les plus larges, possibles mieux éclairées et mieux entretenues, notamment dans le cadre de la pérennisation des "coronapistes" ;
- mette en place une campagne de sensibilisation spécifique sur le harcèlement et l'agression des femmes cyclistes.

